

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 Février 2017 à 19h30

Le Conseil municipal dûment convoqué le 09 Février 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de M. Georges DEVIGE, Maire.

Étaient présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, LIAUD Sandra, MAYRAN Annick, MM : CHATAGNON Pascal, D'ESPAGNAC Nicolas, DUMOUSSEAU Eric, LANDIER Sébastien, MUNIER Maurice, SUTRE Sébastien, WILMART Eric.

Absente : SOULAS Céline

Excusé : THERMIDOR Frédéric (procuration à CHAPT Sabine)

Secrétaire : MUNIER Maurice

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15 Décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

1- Constitution de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Exposé :

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-A du code général des impôts prévoit l'institution d'une commission intercommunale des impôts directs (CDII) dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique.

Composée du président ou d'un vice-président d'agglomération, et de onze membres titulaires et onze membres suppléants, elle se substitue aux commissions communales des impôts directs en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers, et les établissements industriels.

La désignation des commissaires de la CIID relève du directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables proposée par les communes et soumise à l'approbation du conseil communautaire.

Il est donc nécessaire de désigner un contribuable de la commune, celui-ci doit remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- être âgée de 25 ans au moins,
- jouir de ses droits civils,
- être inscrite au rôle de l'imposition directe locale dans la commune,
- être familiarisée avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Résolution :

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité propose Monsieur Pascal CHATAGNON pour faire partie de la commission intercommunale des impôts directs

2- Demande de subvention - Voyage scolaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention du collège Elie Vinet à Barbezieux. Un enfant de notre commune est scolarisé dans cet établissement qui prévoit un voyage scolaire au printemps prochain dans le Pays Basque.

La somme de 161€ est demandée à la famille.

Monsieur le Maire propose d'attribuer la somme de 50 € directement versée au Lycée Elie Vinet, cette somme sera imputée sur le compte 6574, sera versée avant le vote du Budget Primitif 2017 et sera repris dans celui-ci.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'attribuer cette subvention dans les conditions proposées par Monsieur le Maire.

3- Travaux en cours

- Les travaux de voirie mutualisés débutent dès lundi 20/02/2017 aux Grandes Brunetières, suivront les travaux à Ransanne, chemin de Beugaillard et Rue du Chai des Pères à Cors.
- Suite à l'esquisse faite par le CAUE dans le cadre de l'aménagement de la Route du Goulet, rendez-vous est pris avec l'ATD16 pour débiter l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre.
- Impasse de la Liberté : réfection de la voie par nos agents communaux, pose de pavés et béton désactivé semaine 9.
- Pose de la charpente du local associatif à compter du lundi 27 février.
- Achat d'un compresseur d'atelier : 756 €
- Projets 2017 :
 - Rideaux occultant pour la salle des fêtes (devis 2000 € TTC)
 - Vanne gaz à la salle des fêtes à changer
 - Installation d'une chaudière pour le salon de coiffure (devis en cours)
 - Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite (aide de l'ATD16)
 - Ateliers créatifs les 4 et 8 avril 2017 sur le thème de Pâques
 - 11 novembre 2017 : repas
- ✓ Marathon du Cognac, ce dernier ne passera pas dans le centre bourg de Foussignac
- ✓ Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à dénoncer le contrat qui nous lie avec la société ABAQUE, maître d'œuvre du projet du lotissement, si toute fois ce dernier ne poursuit pas la mission qui lui a été confiée.

4- Projet immobilier

Monsieur le Maire informe le conseil que l'ancienne école de Foussignac est à vendre et que certains conseillers municipaux ont pu la visiter.

Il demande aux membres du conseil s'il ne serait pas souhaitable de la racheter pour qu'elle revienne dans le patrimoine de la commune.

La mise à prix est de 250 000 € frais d'agence inclus.

Il pourrait être envisagé de faire 2 logements locatifs ou peut être la possibilité d'installer une profession libérale.

Plusieurs questions sont évoquées : pourquoi pas la construction de 2 maisons neuves sur des parcelles de notre futur lotissement communal ?

Le conseil charge Monsieur le Maire de saisir le service des domaines afin de faire une estimation du bien. Monsieur CHATAGNON Pascal et Monsieur WILMART Eric sont chargés de demander des devis afin d'avoir une estimation du coût des travaux.

5- Questions diverses

- ✓ Quelques dates à retenir :
 - Vote des CA : le jeudi 16/03/2017 à 19 heures
 - Vote des BP : le jeudi 16/04/2017 à 18h30
 - Elections Présidentielles 1^{er} tour : 23/04/2017 et 2^{ème} tour : 07/05/2017
 - Elections Législatives 1^{er} tour : 11/06/2017 et 2^{ème} tour : 18/06/2017
- ✓ Monsieur le Maire informe que le recensement est terminé et s'est globalement bien passé

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.